

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

iologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

que :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

ladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

26662

Déclaration de Maladie : N° P19- 0022650

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 5131 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : LAROUI

Date de naissance :

Adresse : IDEM

Tél. : 0661219473

Total des frais engagés : 250 + 100 = 350,40 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Docteur Kamal LAROUI
Spécialiste :
Maladie et Chirurgie : Naso-gorge-oreilles
Ancien Médecin Hôp. Militaire Med
Ancien Médecin Hop. 20 Anuit
11. Ed. Zekrikoui Rabat 30000 Casablanca
Tél. : 0522 29 79 31 / 0522 29 79 39

Date de consultation : 14/10/2020

Nom et prénom du malade : LAROUI NAJAT

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : OPC

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Le : 14/10/2020

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant à l'égard des Actes
14/10/2020	CS + K10 hémig. de dents		350 Dhs	DOCTEUR KAMAL SOUS Spécialiste : Médecine et Chirurgie : Neu - Gorge - Médiastin - Médecine Ancien Médecin Hôp. Militaire Casablanca 11. Sidi Zarzouli Casablanca - Tel.: 0522 29 70 37 / 0522 29 79 39

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fourisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie Bleue Dr. ICAME Mohammedia 30, Allée Aboj Mahassine Anfa Quartier Racheb, Casablanca Tel.: 05 22 98 94 58	14/10/2020	594,40

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

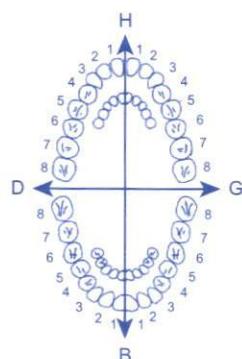
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan d

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	00000000	00000000
G	35533411	11433553



[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECU

Docteur Kamal GUESSOUS

Spécialiste

Maladie et chirurgie

Nez - Gorge - Oreille - Face

Endoscopie ORL

Ancien Médecin Hôp. Militaire Med. V.

Ancien Médecin Hôp. 20 Août



الدكتور كمال غسوس

اختصاصي

في أمراض وجراحة

الوجه - الأنف - الحنجرة - العنق

طبيب سابق بالمستشفى العسكري محمد الخامس

طبيب سابق بمستشفى 20 غشت

Casablanca, le 14.10.2024
Lavocie Najat.

LOT: 14520001
PER: 03/2025
PPU: 99,70 DH

LOT: 14520008
PER: 05/2025
PPU: 99,70 DH

LOT: 14519014
PER: 12/2024
PPU: 66,40 DH

066,140
99,70 x 2

Labixtac

800,3

EXP 04/2024
PPV 45,20

EXP 04/2024
PPV 45,20

Xy2-11.

5 CPTI

020001

45,20
45,20 x 2 Ressort

5 CPTI

020001

Pharmacie Bleue
Dr. ICAIME Micheline Alouani
50, Allée Abu Mahasine Alouani
Quartier Racine - Casablanca
Tél.: 05 22 98 94 56

Date Per. 5
P.P.V: 119,10 DH

Date Per. 5
P.P.V: 119,10 DH

596,140

Pharmacie Bleue
Dr. ICAIME Micheline Alouani
50, Allée Abu Mahasine Alouani
Quartier Racine - Casablanca
Tél.: 05 22 98 94 56

Docteur Kamal Guessous
Spécialiste
Maladie et Chirurgie : Nez - Gorge - Oreille - Face
Ancien Médecin Hôp. Militaire Med. V
Ancien Médecin Hôp. 20 Août
11, Bd. Zerkouni Fesfaya 12121 - Casablanca
Tél.: 0522 29 79 37 / 0522 29 79 39

Docteur Kamal GUESSOUS

Spécialiste

Maladie et chirurgie

Nez - Gorge - Oreille - Face

Endoscopie ORL

Ancien Médecin Hôp. Militaire Med. V.

Ancien Médecin Hôp. 20 Août

Note D'honoraires

Casablanca le : 14/10/10.200

Mme / Mle / Mr / Enf : Laroui Najat

Honoraire de :

- Consultation : 250 DHS
- Audiometrie :
- Impedancemetrie :
- Nasofibroscopie :
- Lavage des oreilles : 100 DHS
- Aerosolotherapie :
- Endoscopie :
- Cauterisation :
- Micro aspiration :
- Autres :

TOTAL : Trois cent cinquante DHS'

SIGNATURE : Docteur Kamal GUESSOUS

Spécialiste

Maladie et Chirurgie : Nez - Gorge - Oreille - Face

~~Ancien Médecin Hôp. Militaire Med. V~~

~~Résidence Laraya - Casablanca~~

~~Ancien Médecin Hôp. 20 Août~~

~~Tel.: 0522 29 79 37 / 0522 29 79 39~~

~~Tel.: 0522 29 79 39~~